Je sais bien que puisqu'on nous demande d'étudier une question plus précise, à savoir la nomination d'un commissaire des langues officielles et la recherche de l'égalité de statut pour les deux langues dans la fonction publique, bien des députés n'accorderont pas grande importance à la remarque du professeur Rudnyckyj figurant dans l'annexe au rapport de la Commission BB. Pourtant, en toute équité, il faudra que nous nous interrogions bientôt sérieusement là-dessus. Je n'énumérerai pas les autres groupes ethniques auxquels appartient une forte proportion de la population canadienne, mais dans l'Ouest, à Toronto et à Montréal, on peut dire sans se tromper que certains groupes ethniques forment une proportion de plus de 10 ou de 20 p. 100 de la population d'un secteur. Nous devrions dans des cas semblables envisager sérieusement la possibilité d'aider ces groupes à conserver leur langue nationale. Je sais que le député de Témiscamingue a dit tantôt...

M. le vice-président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui a été alloué est expiré.

M. Schreyer: Encore deux minutes, monsieur le président, et je pourrais terminer ma déclaration.

M. le vice-président: Plaît-il au comité d'accorder plus de temps au député?

Des voix: D'accord.

M. Schreyer: Merci, monsieur le président. Je m'apprêtais à rappeler les remarques faites aujourd'hui par le député de Témiscamingue. J'en approuve la plupart et elles n'ont pas manqué de m'émouvoir. L'une d'elles, cependant, me paraît difficile à admettre dans son entier: il s'agit de l'allusion au fait que seuls ces groupes minoritaires auraient le courage, la volonté et la détermination nécessaires pour maintenir et perpétuer leur culture et leur langue. Les pages de nos livres d'histoire nous en donnent évidemment des preuves. Mais reconnaissons aussi que si courageux et si résolu que puisse être un groupe minoritaire, il ne faudra pas longtemps pour que son héritage culturel et sa personnalité commencent à disparaître s'il ne trouve pas l'occasion de s'organiser et les institutions nécessaires. Un groupe ethnique qui ne dépend de nos jours que du foyer et de la paroisse s'expose à voir sa langue disparaître graduellement.

Si nous pensons vraiment qu'il est bon, pour le Canada, d'avoir une société pluraliste et une multiplicité de groupes ethniques dont chacun apporte à l'ensemble la contribution de sa culture propre, il nous faut alors envisager non pas le statut officiel—personne ne le demande vraiment, hormis peut-être le premier ministre et quelques autres—mais des mesures concrètes pour permettre aux écoles d'avoir les professeurs, les méthodes audiovisuelles et les livres permettant d'enseigner les diverses langues et de modifier la loi dans plusieurs provinces pour qu'on puisse les employer comme langues d'instruction dans les écoles pendant une partie de la journée au moins.

## • (8.20 p.m.)

[Français]

M. Dumont: Monsieur le président, je voudrais tout d'abord féliciter le très honorable premier ministre (M. Trudeau) d'avoir présenté ce projet de résolution qui consacrera éventuellement la reconnaissance officielle de l'anglais et du français. Si ces deux langues officielles étaient reconnues au Canada, si elles étaient adoptées, elles permettraient de faire régner encore plus la justice, afin que ce pays garde ses dimensions actuelles.

Nous, du Ralliement créditiste, qui sommes devenus l'opposition officielle du Québec, disons que le Canada demeurera, si des projets de loi semblables sont adoptés.

J'ajouterai mes commentaires à ceux de mon préopinant, qui réclamait que le pays soit pluraliste; je me vois très mal dans un Canada, où, en plus du français et de l'anglais, il faudrait apprendre le chinois, le russe, l'espagnol et peut-être dix autres langues. Nous sommes plutôt, et tout le monde se plaît à le dire, un pays où le bilinguisme devrait être reconnu. Cependant, le danger que représentent les séparatistes est réel. Ces séparatistes, où les trouvons-nous?

J'ai en main un article du journal *Le Droit* du 3 octobre 1968, intitulé «Le bilinguisme, mais à quel prix», que je cite textuellement:

Du haut de sa tour d'ivoire, l'Institut professionnel du service public du Canada, se plaît à mettre en doute la valeur de la politique de bilinguisme instaurée par l'ancien premier ministre, M. Lester B. Pearson, et poursuivie par son successeur, M. Pierre Elliott Trudeau.

Selon l'Institut, le bilinguisme à la Fonction publique semble extrêmement onéreux. C'est dans un texte signé du directeur général, M. L. W. C. S. Barnes, et intitulé «Le Bilinguisme... mais à quel prix?» que l'on retrouve cette affirmation gratuite. Et ce n'est pas la seule: les trois paragraphes qu'il consacre à ce sujet sont cousus de propos du genre.

Ou M. Barnes ne connaît rien du tout au fonctionnarisme à Ottawa, ou il est très naïf. . . . nous ne faisons tout juste que de commencer à corriger cette situation. C'est l'employé bilingue qui a toujours dû faire double tâche parce que son compagnon de travail était habituellement unilingue.